



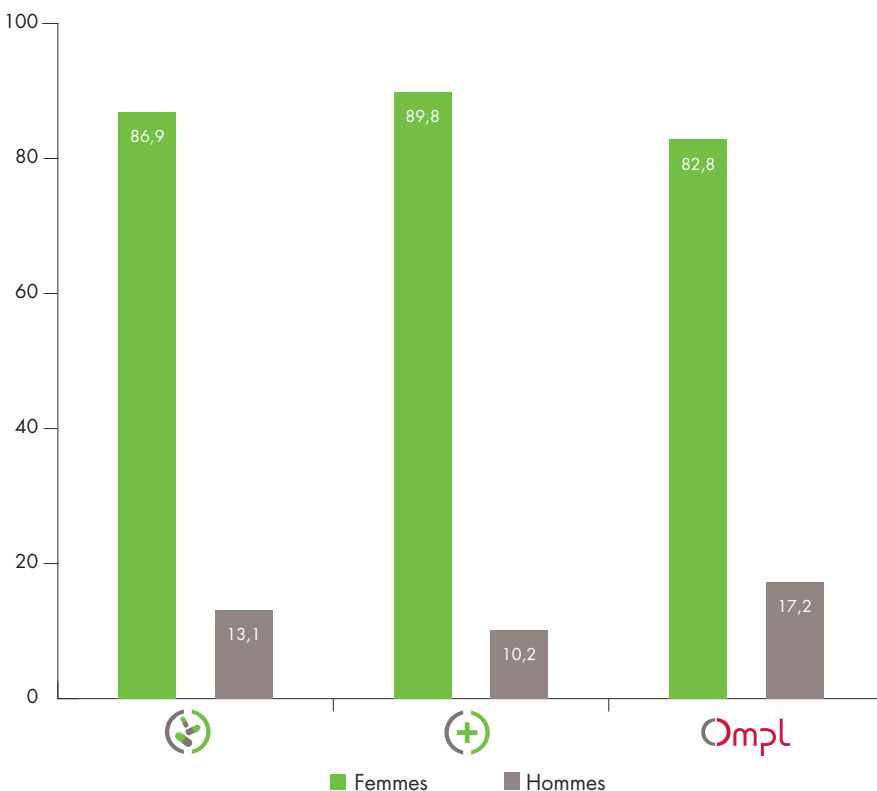
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT FÉMININS


Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 86,9 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (89,8 %).

Répartition des salariés par genre (%)



 Secteur santé

Branche professionnelle

 Pharmacie d'officine

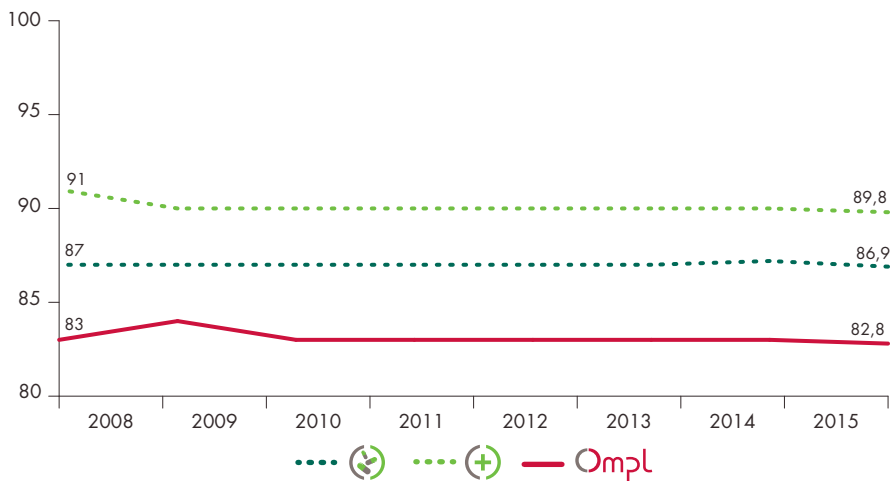


STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période.

Il oscille entre 86,9 % et 87,2 %.

Évolution du taux de féminisation (%)

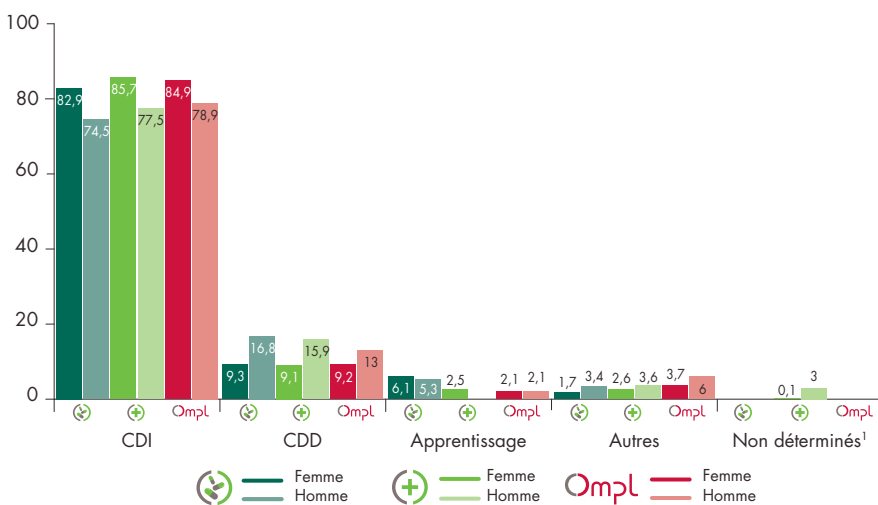


PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



1 : salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Bourgogne-Franche-Comté (89,4 %) et atteint un minimum pour les DOM (81,7 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	88,9	91,4	83,6
Bourgogne-Franche-Comté	89,4	91,4	86,4
Bretagne	88,6	90,7	83,3
Centre-Val de Loire	88,1	91,0	85,3
Corse	88,1	78,2	82,4
DOM	81,7	73,7	81,1
Grand Est	87,8	90,9	85,6
Hauts-de-France	86,9	88,4	82,7
Île-de-France	82,7	86,9	77,4
Normandie	88,3	90,4	84,6
Nouvelle-Aquitaine	88,4	91,0	84,5
Occitanie	87,1	89,7	84,6
Pays de la Loire	88,3	91,4	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	87,2	89,9	84,9
Ensemble	86,9	89,8	82,8